

## 14. CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

### 14.1. CAPACITES TECHNIQUES

#### 14.1.1. PRESENTATION DE SOKA

Forte de 70 ans d'expérience dans les domaines de l'extraction, de la transformation et de la commercialisation du kaolin, la société SOKA qui exploite le gisement kaolinier de Quessoy depuis 1951 (carrière et installations de transformation de Meudon sur Quessoy), a régulièrement investi pour améliorer son outil de production. Elle exploite une superficie de 320 ha, dont 300 en France et 20 en Ukraine depuis 2015.

De nombreux secteurs d'activité utilisent les kaolins de la société, dont 75 % de la production est exportée, notamment à l'international (Asie, Amérique Latine, ...).

En 2019, la société compte 140 salariés, dont 70 en France et 70 en Ukraine. La majorité des salariés est basé au siège de la société sur le site de Meudon, site sur lequel est assuré l'ensemble de la production de kaolin : extraction, transformation, expédition, etc.

La société SOKA dispose ainsi de moyens techniques modernes et diversifiés comprenant des installations de transformation (unité de lavage, épaisseurs, filtres-presses/séchoirs, unités pulvérisation et ensachage, etc.), du matériel de chantier (convoyeurs engins, ainsi que véhicules de transport), des installations de stockage du minerai brut ou des produits finis (installations présentes sur Quessoy), et divers autres locaux (laboratoire, bureaux, ateliers, etc.).

La fiche ci-dessous détaille plus précisément les activités et le fonctionnement de la société.

#### Le spécialiste international du kaolin

**Implantée en France et en Ukraine, Soka est une entreprise spécialisée dans l'extraction, le traitement et la transformation des kaolins et kaolins calcinés depuis 1951. Elle met son expertise technique au service de ses clients et a placé sa démarche RSE au cœur de sa stratégie.**

**La spécialité de Soka est l'extraction, le traitement et la transformation des kaolins et kaolins calcinés. Pouvez-vous nous présenter vos activités ? Quel est le profil de vos clients ?**

Soka dispose de 5 gisements de kaolin situés en France et en Ukraine, ainsi que de 2 sites industriels. Constitué principalement de kaolinite, le kaolin est un minéral traditionnellement utilisé dans la fabrication des céramiques, faïences, engobes, émaux.

Dotée d'une solide organisation logistique, l'entreprise exporte vers tous les continents, par voie maritime, par le réseau routier ou par le réseau ferré ukrainien. Nos kaolins, qui possèdent de nombreuses qualités (blancheur, plasticité, opacité, viscosité, résistance, temps de prise, etc.), sont utilisés dans diverses applications : industrie céramique et réfractaire, charges minérales dans l'industrie, élevage et protection des cultures, sables et argiles kaoliniques, etc.

### Quelle est votre stratégie en matière de recherche et développement ?

Nos laboratoires développent des partenariats avec des centres de recherches, des écoles et des universités afin de répondre aux besoins des entreprises. Nous proposons une offre innovante et personnalisée grâce à notre expertise du kaolin. Nos recherches et notre veille technologique favorisent ainsi le développement de process toujours plus innovants dans le respect des réglementations en vigueur. Des formulations spécifiques sont développées dans nos laboratoires afin de respecter le cahier des charges de nos clients. Grâce à un accord de confidentialité, ceux-ci peuvent utiliser les formulations sur leurs sites de production afin d'atteindre leurs objectifs techniques et économiques.

Par ailleurs, la conformité de nos produits et la traçabilité des lots est garantie par un contrôle à toutes les étapes. Il faut préciser que les kaolins destinés à l'alimentation animale sont analysés de manière systématique en conformité avec la réglementation européenne sous référentiel FAMI-QS.

Nos collaborateurs garantissent la qualité du parcours client. Dans ce cadre, l'écoute et la réactivité sont au cœur des process dans une démarche d'amélioration continue. SOKA appartient également à de nombreux organismes professionnels (IMA, KPC-Europe, UNICEM, AFCA CIAL).

### Pouvez-vous évoquer votre démarche RSE ?

Soka est certifiée ISO 9001:2015 depuis 1994 et ISO 14001:2015 depuis 2005 pour ses démarches qualité et environnement. La certification FAMI-QS, standard européen de qualité pour l'alimentation animale, atteste de nos compétences HACCP (Hasards Analysis Critical Control Point) en matière d'extraction, de traitement et de formulation des kaolins et minéraux.

Notre entreprise promeut un écodéveloppement responsable à travers la préservation des ressources naturelles, la réduction de l'impact des activités sur les sols et l'eau, la maîtrise et le traitement des risques, ainsi que la diminution de notre empreinte carbone. Dans ce cadre, notre entreprise a mis en place des actions concrètes à tous les stades de la production en France et en Ukraine. On peut ainsi évoquer la réduction des déchets par l'utilisation de tissus lavables en alternative aux papiers jetables non recyclables, et l'utilisation de verres et tasses réutilisables pour éviter la consommation de gobelets plastique, etc. Par ailleurs, afin de réduire la consommation d'eau, Soka fonctionne en circuit fermé pour le lavage des kaolins

grâce à plusieurs stations de lagunage aménagées autour des gisements pour le retraitement des eaux. Aucun prélèvement n'est nécessaire dans la nappe phréatique ou en rivières et l'exploitation ne génère aucun rejet.

En outre, nous favorisons le bien-être au travail de nos collaborateurs grâce à un management humain : écoute, intégration, formation, valorisation des compétences, évolution de carrière et rémunération équitable. Chaque nouveau collaborateur est accompagné par un tuteur durant la durée nécessaire à son intégration. De surcroît, un plan de formation permet à chacun de monter en compétences au fil de sa carrière. Ce management fondé sur la relation de confiance participe au développement pérenne de l'entreprise et construit la performance au bénéfice du client.

## 14.1.2. LISTES DES SITES EXPLOITES

La société SOKA exploite actuellement deux sites en France :

- Carrières de Meudon à Quesoy (22),
- Carrières de Kerrouët au Mené (22).

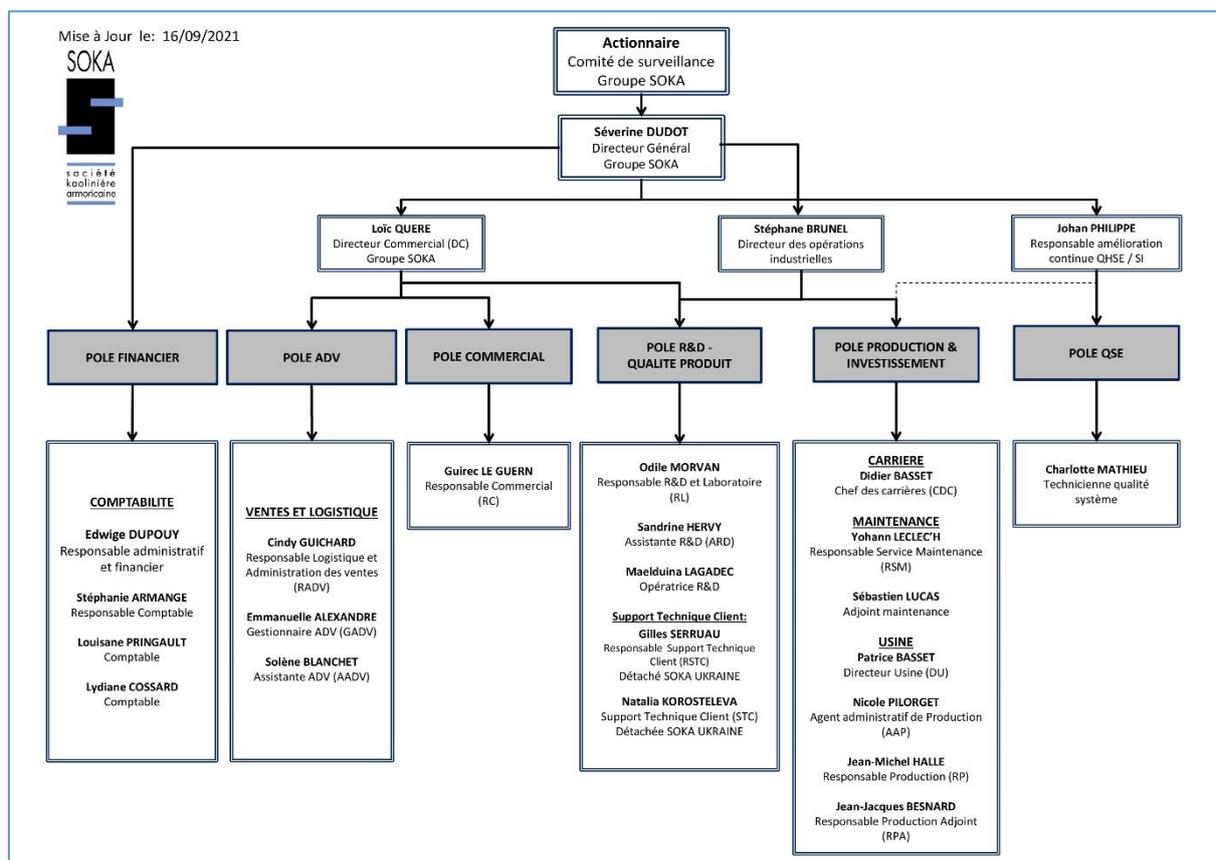
### 14.1.3. MOYENS HUMAINS ET CAPACITES TECHNIQUES

Le siège social est situé à Quessoy dans les Côtes d’Armor, au lieu-dit Meudon.

Elle emploie 140 personnes (70 en France), dont notamment :

- 1 Directeur,
- 1 Directeur Commercial,
- 9 Responsables des différents pôles (Commercial, R&D, QSE, ...),
- 1 Chef de carrière.

L’organigramme présenté ci-dessous reprend l’organisation générale de la société.



Au regard de ces éléments, il apparaît que la société SOKA dispose de l’ensemble des capacités techniques nécessaires à la bonne gestion de l’exploitation courante de la carrière de Kerrouët au Mené.

## 14.2. CAPACITES FINANCIERES

La Société "Société Kaolinifère Armoricaire" est une Société par Actions Simplifiées à associé Unique au Capital de 3,8 millions €.

Au cours de l'année 2020, la société SOKA a réalisé les chiffres d'affaires de 14 367 200 €.

Les justificatifs financiers qui attestent des capacités financières de la société SOKA (acte de cautionnement solidaire du Crédit Agricole et Banque de France) sont joints en pages suivantes.

En particulier, la cotation Banque de France attribuée à la société SOKA la cotation « F4 », témoignant que : « *la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à l'horizon de 3 ans est jugée correcte* ».

Le montant estimé des investissements lié au montage et aux mesures visant à éviter réduire et compenser les impacts du projet de l'extension de la carrière de Kerrouët a été évalué à environ 19 000 € (hors suivis environnementaux), incluant en particulier les coûts suivants :

- Modification du circuit des eaux : environ 7 000 €,
- Aménagements paysagers, plantation de haies et boisements : environ 2 625 €,
- Archéologie préventive : 9 138 €

**Au regard de ces éléments, il apparaît que la société SOKA dispose de l'ensemble des capacités financières nécessaires :**

- **à la bonne gestion de l'exploitation courante de la carrière de Kerrouët au Mené,**
- **et des investissements à y réaliser dans le cadre de la présente demande d'extension.**





### 3.2.- renouvellement

Le cautionnement pourra être renouvelé dans les mêmes conditions que celles objets des présentes, sous réserve :

- Que le cautionnement en fasse la demande au moins six mois avant l'échéance
- Et que la caution marquée exprès ait son accord de renouvellement au bénéficiaire. Ce accord devra intervenir, conformément à l'article 25-3 dernier alinéa du décret du 21 septembre 1977 susvisé au moins trois mois avant l'échéance du cautionnement.

### 3.3. - caducité

Le cautionnement deviendra automatiquement caduc et la caution sera libérée de toute obligation en cas de fusion absorption du cautionné, après autorisation de changement d'exploitant en faveur de l'absorbant.

### ARTICLE 4.- MISE EN JEU DU CAUTIONNEMENT

En cas de non-exécution par le cautionné d'une ou des obligations mises à sa charge et ci-dessus mentionnées, le présent cautionnement pourra être mis en jeu par le préfet susvisé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à la caution à l'adresse ci-dessus indiquée, dans l'un des cas suivants :

- Soit après mise en jeu de la mesure de consignation prévue à l'article 23 de la loi du 19 Juillet 1976 susvisée, c'est-à-dire lorsque l'arrêt de consignation et le titre de perception rendu exécutoire ont été adressés au cautionné.

- Soit en cas de disparition du cautionné personne morale par suite de sa liquidation amiable ou judiciaire ou du décès du cautionné personne physique

Dans tous les cas, aux fins de mettre en jeu le cautionnement, le préfet devra mentionner que les conditions précitées ci-dessus ont été remplies

### ARTICLE 5.- ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Le présent cautionnement est soumis au droit français avec compétence des tribunaux français

Fait à St Brieuc , le 02 décembre 2019



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor,  
société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.  
Dont le siège social est situé à Crèvecœur-sur-Illaie, 22099 SAINT-BRIEUC CEDEX 9.  
RCS 717 456 179 SAINT-BRIEUC.  
Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 033 501.

Fig. 72 : Acte de cautionnement solidaire



BANQUE DE FRANCE  
EUROSYSTEME

Banque de France  
Service des Entreprises

702178 539 258  
C90 1/ 1 1



Référence du courrier :  
COTEJ/495680472

SOCIETE KAOLINIÈRE ARMORICAINE  
MME DUDOT SEVERINE  
LD MEUDON  
22120 QUESSOY

Conformément à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès aux informations contenues dans Fisen, fichier qui a reçu une autorisation de la Cnil (délibération n°87-69 du 7 juillet 1987, confirmée par la délibération n° 2009-498 du 17 septembre 2009), et d'un droit de rectification. Les demandes devront être transmises à l'adresse précisée ci-dessous. Par ailleurs, nous vous signalons que la cote attribuée par la Banque de France ne saurait être utilisée à des fins publicitaires.



Le 25 mai 2021

Madame,

La Banque de France recense un certain nombre d'informations concernant les entreprises et leurs dirigeants. Ces renseignements permettent notamment de réaliser des études sur la situation financière des entreprises françaises, de fournir des éléments d'analyse pour les opérations de refinancement des établissements de crédit auprès des Banques Centrales dans le cadre de l'Eurosysteme, d'apprécier la qualité des créances portées par ces derniers sur les entreprises au regard des exigences prudentielles. A partir de ces informations la Banque de France attribue une cotation aux entreprises et un indicateur à leurs dirigeants. La cotation peut ainsi s'appuyer sur l'analyse des documents comptables d'une entreprise, si celle-ci réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 750 K€ (sauf cas spécifique des holdings).

D'une manière générale, la cotation attribuée par la Banque de France a pour objectif d'exprimer d'une façon synthétique le risque de crédit présenté par une entreprise. **Elle exprime sa capacité à honorer l'ensemble de ses engagements financiers sur un horizon de 3 ans.** Elle est composée d'une cote d'activité et d'une cote de crédit. Leur signification est consultable dans le flashcode ci-après, sur notre site internet: <https://entreprises.banque-france.fr/info>, ou sur simple demande à l'adresse précisée ci-dessous.

A la suite du dernier examen de la situation de votre entreprise, nous vous informons que nous lui avons attribué **la cotation F4**.

Le cas échéant, cette cotation tient compte de la situation de l'entreprise et de son degré d'intégration dans le groupe auquel elle appartient. Dans ce cas, la cotation est susceptible d'être révisée au vu de la situation de l'entité consolidante, notamment à la suite de l'analyse de ses derniers comptes consolidés.

Votre chargé de dossier se tient à votre disposition pour organiser si besoin un entretien au cours duquel vous pourrez obtenir toutes les explications que vous souhaitez.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

La cotation



La Directrice,  
Laurence DHAUSSY

Ref : CoteJs0

11 RUE DE LA GARE CS 20310 22003 ST BRIEUC CEDEX 1  
572 104 891 RCS PARIS - TELEPHONE : 02 96 62 68 16 - TELECOPIE : 02 96 62 68 22 - MAIL : SAINTBRIEUC.ENT@BANQUE-FRANCE.FR

Fig. 73 : Cotation Banque de France

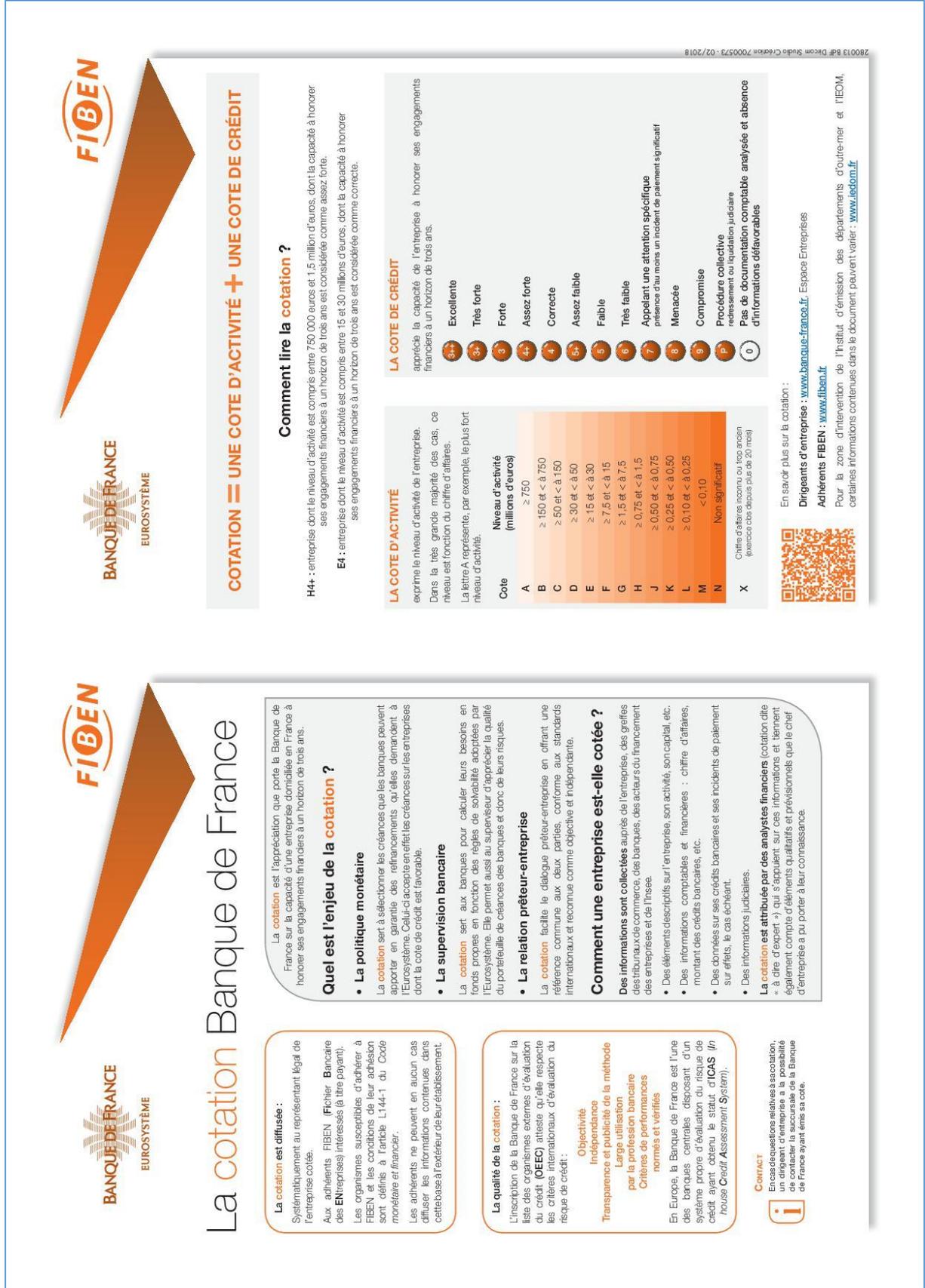


Fig. 74 : Légende de la cotation banque de France